



Hausse du gaz au 1er septembre :

Les locataires et les ménages doivent une nouvelle fois payer l'addition !

Une nouvelle hausse du prix du gaz intervient au 1er septembre 2026, après plusieurs augmentations successives qui frappent de plein fouet le pouvoir d'achat des ménages.

Pour la Confédération Nationale du Logement, cette situation est le résultat de choix politiques qui ont progressivement livré l'énergie aux logiques du marché. Cette succession de hausses est inacceptable.

Depuis le 1er juillet 2023, les tarifs réglementés de vente du gaz ont été supprimés. Les consommateurs sont désormais davantage exposés aux évolutions des marchés et à la volatilité des prix.

Le « prix repère » publié chaque mois ne constitue en aucun cas un véritable tarif réglementé ni une protection contre la hausse des factures.

Pendant ce temps, les familles doivent déjà faire face à l'augmentation des loyers, des charges, de l'alimentation et, plus largement, à la hausse du coût de la vie.

Trop, c'est trop !

Dans les logements collectifs chauffés au gaz, cette hausse peut également se traduire par une nouvelle explosion des charges et des régularisations insupportables pour les locataires.

La CNL refuse que les ménages populaires soient, une fois encore, la variable d'ajustement des crises économiques et des marchés de l'énergie.

La CNL exige :

- Une véritable maîtrise publique des prix de l'énergie ;
- Une protection durable des consommateurs contre les hausses spéculatives ;
- Le retour d'une régulation forte garantissant un accès abordable à l'énergie ;
- Des mesures immédiates pour protéger les locataires et les ménages les plus modestes contre l'explosion des charges ;
- L'ouverture d'un débat national sur la mise en place d'une véritable sécurité sociale de l'énergie et du logement, garantissant à chacun l'accès aux besoins essentiels.

Se chauffer n'est pas un luxe ! Cuisiner et avoir accès à l'eau chaude ne sont pas des privilèges !

L'énergie est un bien commun et un besoin essentiel. Elle ne peut être abandonnée aux seules lois du marché.

La CNL dit stop à la flambée des prix, stop à l'explosion des factures et des charges ! Pour une énergie accessible à toutes et à tous.

Montreuil le 1^{er} septembre